



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Unité Départementale de l'Artois
Centre Jean Monnet
12, avenue de Paris
Entrée Asturies
62 400 – BÉTHUNE
ud-artois.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 24 mars 2023

Le Directeur
à
Monsieur le Directeur
de la société
AUTOMOTIVE CELLS COMPANY
26, quai Charles Pasqua
92300 LEVALLOIS-PERRET

Affaire suivie par : Christine GILLE
Tél : 03 21 63 69 28
christine-m.gille@developpement-durable.gouv.fr

CG/SV – B2-050-2023
N° AIOT (GUN) : 0100000434

À l'attention de M. MUSSA-PERETTO

Objet : Notification de fin d'examen préalable

Demande d'autorisation d'exploiter un deuxième bloc (BBD2) et d'augmenter la capacité de production du bloc 1 (BBD1) de l'usine de fabrication de batteries de véhicules électriques située sur les communes de Billy-Berclau et Douvrin

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer de l'achèvement de l'examen préalable par la DREAL de votre dossier de demande d'autorisation environnementale référencé B-221209-104725-327-067 déposé le 9/12/2022 par téléprocédure et complété le 10/03/2023. L'avis de l'autorité environnementale vous sera prochainement notifié.

Je vous invite à fournir à la préfecture du Pas-de-Calais les exemplaires du dossier nécessaires pour procéder à l'enquête publique et aux consultations administratives.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le Préfet et par délégation,
P/Le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement et par subdélégation,
Le Chef du Service Risques,

